

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2021 DAC 576 Subventions (10.000 euros) à trois associations au titre de l'action culturelle locale du 6^e arrondissement

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien aux actions culturelles locales, je vous propose, par le présent projet, de bien vouloir apporter votre soutien aux associations Comité des Fêtes et d'Action Sociale du 6^{ème} arrondissement, le 6^e Ateliers d'Artistes et l'Association Comité de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain-des-Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Le Comité des Fêtes et d'Action Sociale du 6^{ème} arrondissement a pour objet de développer dans le 6^{ème} arrondissement l'art, la culture, l'animation, le tourisme et toute autre activité de nature sociale en organisant notamment des manifestations diverses au profit de l'action sociale de l'arrondissement sous toutes ses formes.

En 2020, l'association a pu maintenir la plupart de ses activités malgré la situation sanitaire, à l'exception de deux expositions de peinture qui auront lieu en 2021. Cette année, le repas des personnes âgées prévu en janvier a été reporté et les autres activités de l'association commenceront à partir de juin.

Le 6^e Ateliers d'Artistes promeut les artistes et les créateurs du 6^{ème} arrondissement, sous toutes formes d'expression. Outre sa rencontre annuelle entre le public et une soixantaine de créateurs, peintres, plasticiens, graveurs, sculpteurs, photographes et artisans d'art lors de trois journées, elle organise chaque année des portes ouvertes des ateliers de ses artistes adhérents. Ces dernières sont accompagnées de concerts et concerts-lectures à la mairie du 6^{ème} arrondissement. En 2020, les Portes Ouvertes ont été annulées compte tenu du confinement. Le bureau de l'association a aidé les artistes en payant leurs cotisations. En 2021, les Portes Ouvertes initialement prévues en avril auront finalement lieu les 19, 20 et 21 novembre prochains.

Créé en 1997, le Comité de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain-des-Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain s'efforce de maintenir et de développer le caractère culturel du quartier en organisant une manifestation annuelle depuis 2007 (auparavant il s'agissait d'une manifestation biennale), associant des événements dans les boutiques des créateurs du quartier. Le *Parcours Saint-Germain-des-Prés* met en lumière des artistes contemporains confirmés et moins confirmés, les associant pendant trois semaines dans différents lieux qui constituent le paysage de ce célèbre quartier.

En 2020, l'association a été contrainte d'annuler le 20^e anniversaire du *Parcours Saint-Germain-des-Prés* en raison de la crise sanitaire liée au covid 19.

En 2021, l'association réinvente complètement le concept du *Parcours Saint-Germain-des-Prés* du 1^{er} au 10 juin. Le parcours sort des boutiques et devient un

nouveau parcours urbain outdoors, fait de projets ambitieux et forts, dont l'objectif est de mettre l'art dans la rue, de le rendre accessible malgré les lieux fermés.

La mairie du 6^{ème} arrondissement a fait part de son souhait que ces associations bénéficient d'un soutien de la Ville de Paris par le biais de l'enveloppe votée par le Conseil de Paris et destinée exclusivement aux structures et associations locales qui animent la vie artistique et culturelle des quartiers.

Sur proposition de la mairie du 6^{ème} arrondissement, je vous propose donc d'attribuer une subvention de 6.000 euros à l'association Comité des Fêtes et d'Action Sociale du 6^{ème} arrondissement, une subvention de 2.000 euros à l'association le 6^e Ateliers d'Artistes et une subvention de 2.000 euros à l'Association Comité de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain-des-Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain pour leurs activités au titre de 2021.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer,

La Maire de Paris